

# Portrait du paysage politique pour l'autonomisation économique des femmes en Tanzanie

Les femmes contribuent activement à la croissance de l'économie tanzanienne, puisque huit sur dix font actuellement partie de la population active – l'un des taux d'emploi féminin les plus élevés du continent. Cependant, comme le pays fonde sa croissance future sur une stratégie d'industrialisation, les femmes restent nombreuses à se cantonner à un travail domestique non rémunéré. Si elles veulent bénéficier de la transformation de l'économie, les femmes doivent avoir un meilleur accès à une éducation scientifique et technique, aux biens de production et aux services financiers

On dispose de peu d'information sur l'incidence de la COVID-19 en Tanzanie. Mais les femmes sont probablement parmi les plus touchées, tant sur le plan économique que sur celui de la santé, en raison de la nature de leur emploi et de la charge inégale en matière de soins.

*Quels sont les leviers politiques permettant de faire progresser l'autonomisation économique des femmes (AEF) en Tanzanie, et quel rôle la recherche peut-elle jouer ?*

Cette note reprend les principales conclusions d'un document d'orientation qui met en évidence les politiques, plans et initiatives liées à l'AEF. Grâce à leur connaissance approfondie du paysage politique, les auteurs ont procédé à une évaluation rapide des documents disponibles sur huit thèmes relatifs à l'AEF et à l'égalité des genres. Ils ont repéré des lacunes et des axes thématiques pour des recherches supplémentaires afin de soutenir politiques et programmes fondés sur des données probantes, ainsi que des parties prenantes qui pourraient promouvoir certains travaux à venir.

## Situation économique des femmes

En 2019, la Tanzanie s'est classée 85e sur 153 pays concernant l'indice « Femmes, paix et sécurité ». Ce mauvais classement s'explique en partie par le fait que les filles et les femmes n'ont en moyenne que six ans d'éducation, par leur exclusion financière et par le faible taux d'utilisation de téléphones portables. Les normes culturelles et sociales en vigueur désavantagent les femmes à bien des égards : elles sapent leur pouvoir de négociation au sein des ménages et limitent leur contrôle sur les ressources et les biens. Les



## Axes thématiques pour un programme d'AEF :

La recherche-action peut contribuer à soutenir la mise en œuvre et le suivi des règlements administratifs et des plans à venir et récemment révisés, notamment :



Une politique actualisée sur le développement des femmes et l'égalité des genres



Un règlement administratif national de protection sociale



La deuxième phase du filet de sécurité sociale productif



Un plan d'action national pour le développement de l'entrepreneuriat féminin en Tanzanie



Un nouveau plan stratégique du National Economic Empowerment Council (« Conseil national pour l'autonomisation économique »)



La recherche peut également aider le gouvernement à valoriser le travail non rémunéré dans le domaine des soins.



femmes et les filles continuent d'effectuer la plupart des travaux domestiques non rémunérés, consacrant à ces tâches quatre fois plus de temps que les hommes.

Environ 70 % des femmes tanzaniennes travaillent dans l'agriculture, mais, dans les zones rurales, 73 % des propriétaires terriens sont des hommes. La plupart des femmes qui sont propriétaires de terres le sont conjointement avec leurs maris. Ce manque de contrôle sur les terres limite les possibilités pour une femme de créer ou d'agrandir une ferme ou une entreprise, et d'accéder au crédit. Même si la pauvreté a diminué ces dernières années, 45,1 % des ménages ruraux dirigés par une femme étaient pauvres en 2014-2015.

En Tanzanie, les femmes ont un taux de natalité parmi les plus élevés au monde, et près de deux filles sur cinq se marient avant leur 18e anniversaire, ce qui réduit leurs chances d'accéder à l'enseignement supérieur. Alors que l'écart entre les genres en matière d'alphabétisation s'est réduit de cinq points de pourcentage entre 2002 et 2015, cet écart s'est creusé

aux niveaux d'éducation supérieurs. Celles qui étudient plus longtemps sont également moins actives sur le marché du travail : seulement 67,1 % des femmes titulaires d'un diplôme universitaire ont effectivement un emploi, contre 83,2 % de leurs homologues masculins.

Comme dans de nombreux pays en développement, les femmes sont surreprésentées dans les formes d'emploi vulnérables : 51 % d'entre elles travaillent dans le secteur informel et 52 % dans l'agriculture de subsistance. Elles sont également majoritaires dans les emplois en interaction avec la clientèle, comme le travail domestique, la vente au détail et l'hôtellerie – des secteurs qui ont été fortement touchés par la pandémie de COVID-19.

### Principales politiques, plans et programmes relatifs à l'AEF

Plusieurs interventions et politiques abordent indirectement l'AEF et l'égalité des genres, mais aucune ne le fait directement. La charge que représente le

## Principales politiques et plans nationaux concernant les femmes :

- Politique sur le développement des femmes et de l'égalité des genres, et Stratégie pour le développement des genres
- Politique nationale de l'emploi
- Politique relative à l'éducation nationale, et Politique relative au développement de la petite enfance
- Politique nationale de sécurité sociale, et Programme de filet de sécurité sociale productif
- Plan d'action national pour le développement de l'entrepreneuriat féminin

travail non rémunéré dans le domaine des soins, en particulier, est négligée.

La politique sur le développement des femmes et le genre est en cours d'examen. Inscrit dans la Constitution tanzanienne, cette politique prône l'égalité et l'équité entre les genres, et garantit la pleine participation des femmes et des hommes à la vie sociale, économique et politique. Sa stratégie de mise en œuvre – la Stratégie nationale de 2008 pour le développement des genres – est conforme aux objectifs de développement durable relatifs à la promotion des femmes.

Bien que la politique et la stratégie critiquent tous deux les longues heures que les femmes consacrent aux rôles reproductifs et productifs par rapport aux hommes, la Tanzanie n'a, à ce jour, pas de politiques spécifiques en matière de garde d'enfants ni de politiques reconnaissant, réduisant et redistribuant entre les genres le travail non rémunéré en matière de soins.

La politique nationale de l'emploi, mise à jour en 2008, prévoit des prestations de maternité pour les femmes, couvrant également l'allaitement maternel pendant au moins six mois consécutifs. Mais étant donné les niveaux élevés d'emploi dans le secteur informel et dans l'agriculture, la grande majorité des femmes ne bénéficient pas de ces dispositions. La politique de l'emploi, et la *Loi sur l'emploi et les relations de travail* qui s'y rapporte, révisée en 2017, visent toutes deux à promouvoir l'égalité d'accès aux possibilités d'emploi décent et aux dotations en ressources pour les groupes vulnérables, y compris les femmes. Mais leur mise en œuvre n'est pas suffisamment appliquée et contrôlée pour atteindre les résultats escomptés

La capacité des mères à obtenir un emploi dépend des possibilités de scolarisation et de garde pour leurs enfants. Les programmes préscolaires font partie de la politique d'éducation nationale de la Tanzanie. Mais la Politique relative au développement de la petite enfance proposée (et longtemps différée) ne concerne

que les enfants âgés de cinq ou six ans, sans caractère obligatoire. La plupart des mères doivent donc jongler entre l'emploi et les soins non rémunérés.

La politique d'éducation nationale vise à une plus grande inclusion des personnes marginalisées, y compris les filles, en prévoyant une scolarité gratuite. En plus de créer des écoles secondaires techniques, le gouvernement encourage la scolarisation des filles et leur offre une formation spéciale les incitant à suivre des cours de sciences, de technologie, d'ingénierie et de mathématiques afin de préparer davantage de femmes aux professions scientifiques et techniques.

L'égalité des genres et l'AEF sont intégrées dans les politiques de réduction de la pauvreté et de protection sociale. La Politique nationale de sécurité sociale de la Tanzanie, mise à jour en 2018, reconnaît désormais que les filles et les femmes sont plus vulnérables que les garçons et les hommes aux risques sociaux et aux privations sociales. Une deuxième phase du programme connexe de filet de sécurité sociale productif a été lancée en février 2020. Elle prévoit le versement de 83 % des prestations en espèces aux femmes.

Pour soutenir l'entrepreneuriat féminin, la loi tanzanienne sur les marchés publics, modifiée en 2016, exige que tous les organismes gouvernementaux achètent au moins 30 % de leurs services à des entreprises appartenant à des femmes et à des jeunes. Le Plan d'action national pour le développement de l'entrepreneuriat féminin en Tanzanie vise à aider les femmes à accéder aux ressources et à saisir les occasions économiques grâce à un plan de discrimination positive soutenant les femmes qui démarrent, formalisent et développent leurs entreprises.

Malgré le nombre de politiques et interventions qui traitent au moins indirectement de l'AEF, les auteurs notent que leur efficacité reste limitée par :

- la quantité limitée de données probantes pour l'élaboration et la révision des politiques;
- le manque de cohérence et de coordination;
- les problèmes de gouvernance – notamment le manque d'implication des parties prenantes, les programmes dictés par les bailleurs de fonds et les longs délais entre l'élaboration et la mise en œuvre des règlements;
- la nature fragmentaire des interventions;
- la budgétisation et le financement inadéquats de l'AEF.

### Axes thématiques de recherche

La Tanzanie manque de recherches et de données sur la croissance et le développement économiques liés aux femmes, de statistiques désagrégées selon le genre, et de données probantes sectorielles et géographiques pour soutenir la prise de décision. Grâce à l'élaboration ou à la révision récente de plusieurs interventions et règlements administratifs en rapport avec l'AEF, la recherche peut apporter une contribution importante dans les domaines suivants :

- Une politique actualisée sur le développement des femmes et l'égalité des genres attend actuellement l'approbation du Parlement. L'AEF est un objectif prioritaire, et le règlement administratif actualisé comble une grande lacune en proposant de valoriser le travail non rémunéré en matière de soins, en tant que prestation de services publics par la prise en compte d'un revenu à l'échelle nationale. Il sera absolument nécessaire de renforcer les capacités du gouvernement en matière de quantification du travail non rémunéré. Il y aura également un besoin immédiat de données de base pour étayer le plan d'action proposé.
- La politique nationale de protection sociale, qui doit encore être approuvée, met en évidence les principaux obstacles et définit les mesures de mise en œuvre nécessaires pour faire progresser l'égalité des genres et l'AEF. Une stratégie de mise en œuvre, un cadre de suivi et des documents d'évaluation des coûts ont été mis en place. La recherche peut contribuer à soutenir la mise en œuvre.
- La deuxième phase du programme connexe de filet de sécurité sociale productif connaît ses dernières étapes avant le début de la mise en œuvre technique. Sa stratégie et son plan d'action en matière d'égalité des genres demandent aux partenaires intéressés de contribuer à la mise en œuvre par un soutien financier et technique. Lancé en 2020, il soutiendra les programmes de formation aux moyens de subsistance et aux compétences de la vie courante, le mentorat, les liens avec la santé sexuelle et reproductive adaptée aux adolescents, le VIH et d'autres réponses en matière de santé et de violence.
- Le Conseil national pour l'autonomisation économique a élaboré un nouveau plan stratégique qui promeut la participation des femmes et des filles dans les métiers dominés par les hommes. Il est possible de participer à une révision du plan, prévue en 2021, et de fournir des données probantes à cette fin.
- Dans le cadre du Plan d'action national pour le développement de l'entrepreneuriat féminin, des centres d'incubation d'entreprises sont créés à Zanzibar pour aider les femmes à créer et à développer leur entreprise. Des recherches pourraient être menées sur ces incubateurs afin d'éclairer la manière dont ce modèle pourrait être établi sur le continent.

### Recommandations concernant l'utilisation des résultats de recherche

Si la recherche-action doit avoir une incidence sur les politiques et les programmes en matière d'AEF, il sera crucial d'impliquer les parties prenantes. Il s'agit notamment des principaux ministères et organismes gouvernementaux, des organisations de femmes, des responsables d'initiatives de soutien aux femmes entrepreneurs et des organisations internationales telles que les agences des Nations Unies et les bailleurs de fonds bilatéraux qui s'efforcent de faire progresser l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes. Les auteurs recommandent d'établir une communauté de pratique, d'organiser une réunion annuelle de recherche et de créer un centre de recherche en ligne pour mettre en commun les apprentissages, renforcer l'utilisation des données probantes et améliorer la coordination.

*L'initiative **Croissance de l'économie et débouchés économiques des femmes (CEDEF)** – Afrique de l'Est vise à stimuler un changement transformateur pour faire progresser l'égalité des genres dans le milieu de travail. Il s'agit du fruit d'un partenariat entre la Fondation Bill et Melinda Gates, la Fondation William et Flora Hewlett et le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) du Canada. S'appuyant sur le succès de l'initiative concertée CEDEF, CEDEF Afrique de l'Est vise à renforcer l'égalité des genres et l'autonomisation économique des femmes marginalisées dans cinq pays cibles : l'Éthiopie, le Kenya, la Tanzanie, le Rwanda et l'Ouganda. Ce programme favorisera l'acquisition de nouvelles connaissances, innovations et solutions dans les pays afin d'étayer les règlements administratifs et les programmes relatifs au travail non rémunéré dans le domaine des soins, à la ségrégation des sexes sur le marché du travail et à l'emploi des femmes. Les activités seront menées en partenariat avec les praticiens, les gouvernements et les chercheurs des pays concernés.*

*Des documents d'orientation ont été commandités pour chacun de ces pays afin de constituer une base de référence qui permettra de suivre les progrès de la mise en œuvre de GrOW Afrique de l'Est. Le document « Policy mapping: Women's economic empowerment in Tanzania », dont s'inspire ce dossier, a été préparé par Fortunata Songora Makene, Flora Myamba et Margaret K. Kasembe.*

Financé par:

**BILL & MELINDA  
GATES** foundation

**WILLIAM + FLORA  
Hewlett** Foundation

**IDRC | CRDI**  
International Development Research Centre  
Centre de recherches pour le développement international

**Canada**

**Growth and Economic Opportunities for Women (GrOW) East Africa**  
International Development Research Centre; PO Box 8500, Ottawa, ON, Canada K1G 3H9

**Phone:** +1 613 2366163

**Fax:** +1 613 657 7749

**Email:** [grow@idrc.ca](mailto:grow@idrc.ca)

**Website:** [www.idrc.ca/grow-eastafrika](http://www.idrc.ca/grow-eastafrika)